



>> Utilisation (*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares.

B.T.P, entretien des voiries, des espaces verts, chantiers, transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité...

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Gilet de signalisation.
- ✓ 2 bandes rétro-réfléchissantes horizontales.
- ✓ Fermeture par bandes auto-agrippantes.
- ✓ **Matière** : polyester.
- ✓ **Coloris** : - Tissu jaune fluorescent.
- Bandes grises rétro-réfléchissantes.
- ✓ **Tailles** : L, XL, 2XL.
- ✓ **Conditionnement** : - cartons de 50 pièces. 
- sachet de 1 pièce.
- minimum de commande 10 pièces.

En savoir plus : www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Confection et matériaux de qualité.
- ✓ Léger et peu encombrant.
- ✓ Fermeture et ouverture simple et rapide par bandes auto-agrippantes.

>> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN ISO 13688 : 2013**. Vêtements de protection. Exigences Générales.

- **EN ISO 20471 : 2013 +A1: 2016**. Vêtements à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Catégorie II.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **AITEX**.

Organisme notifié n°**0161**.

EN ISO 20471: 2013 +A1 : 2016



Existe également :

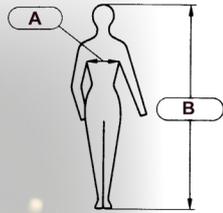
- en version orange

Réf: **GIL0**



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety

Tailles	Tailles de la poitrine (cm) (A)	Hauteurs (cm) (B)	
L	100-112	172-184	
XL	108-120	180-192	
2XL	116-128	188-198	



EN ISO 20471: 2013 +A1 : 2016			
	Résultat		
Surface matière de base et matière rétro réfléchissante	Classe 2		
Information sur les classes Classe 3: niveau de visibilité le plus élevé. Classe 2: niveau de visibilité intermédiaire. Classe 1: niveau de visibilité le plus faible.			
Exigence de surface en m ²	Vêtement de Classe 3	Vêtement de Classe 2	Vêtement de Classe 1
Matière de base	0.80	0.50	0.14
Matière rétro réfléchissante	0.20	0.13	0.10
Matières à caractéristiques combinées			0.20
<p>Matière de base fluorescente de couleur, pour le jour</p> <p>La fluorescence est la capacité d'un matériau à renvoyer plus de lumière que celle qu'il reçoit. Aussi les couleurs fluorescentes nous paraissent elle plus vives que celles ne disposant pas de cette propriété.</p> <p>Matière rétro réfléchissante pour la nuit</p> <p>Un rétro réflecteur est un dispositif capable de renvoyer la lumière qu'il reçoit dans des directions voisines de celle d'où elle provient. Ainsi le chauffeur qui éclaire un piéton dans la nuit avec les phares de son véhicule, identifie t-il très rapidement le vêtement équipé d'une matière rétro réfléchissante.</p> <p>Le coefficient de rétro réflexion de la matière rétro réfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471. (la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).</p> <p>(x) Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.</p>			

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety